

<p style="text-align: center;">Club de Go de Paris Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 février 2006</p>

Introduction

Le conseil d'administration (CA) s'est réuni pour la troisième fois de la saison 2005-2006 le 10 février 2006 de 19h30 à 24h.

Depuis le précédent CA, Jean-Pierre Tavan, en désaccord avec certains membres du CA, a choisi de démissionner. Il propose néanmoins de continuer à s'occuper du site web du club.

Membres du CA présents (9 membres sur 10) :

- Gilbert AICHHORN, président
- Céline DERRIEN, trésorière adjointe
- Sylvie GODARD, responsable bibliothèque
- Clément GOUX, secrétaire adjoint
- Laurent HIVERT, responsable pédagogique
- Simon KHASKELMAN, secrétaire
- François PECHOUX, responsable récolte de licences
- Dominique PERE, vice-président
- Wei Dong XIE, responsable pédagogique

Membre du club invité :

- Jérôme ROUSSEL

Membre du CA excusé :

- Bernard RODIER, trésorier

Les points abordés ont porté sur :

- Les licences 2005-2006
- La préparation de l'AG de la ligue du 17/02/06
- Les tournois et autres activités pédagogiques
- L'achat de matériel et la bibliothèque
- Les actions de communication
- La recherche d'une nouvelle salle
- L'intégration de nouveaux membres

Principales abréviations employées :

AG : Assemblée Générale

CA : Conseil d'Administration

CGP : Club de Go de Paris

CR : compte-rendu

FFG : Fédération Française de Go

Ligue IDF : Ligue Ile-de-France

RFG : Revue Française de Go

Licences 2005-2006

Ce point ne devait initialement pas être abordé au cours de ce CA, suite à l'absence du trésorier. Néanmoins, au début des débats concernant l'AG de la Ligue, Dominique Péré a annoncé que le club n'aurait pas droit de vote au cours de cette AG si le problème des licences n'était pas réglé d'ici là. En effet, chaque club dispose d'un nombre de voix proportionnel au nombre de ses licenciés, et le Club de Go de Paris n'ayant pas encore transmis la liste de ses licenciés à la Ligue, cette dernière considère pour le moment qu'il n'y a pas de licenciés au Club.

Des discussions ont donc finalement eu lieu sur ce point.

On commencera par rappeler quelques événements antérieurs au CA nécessaires à la compréhension du problème, puis on détaillera les débats et enfin les décisions prises par le CA.

Evénements antérieurs au CA

Début février, Jean-Pierre Tavan a signalé au CA deux problèmes apparus sur le site de la FFG :

- d'une part, le Club de Go de Paris ne figure plus sur la liste des clubs de go référencés par le site de la FFG,
- d'autre part, ses licenciés n'apparaissent plus dans l'échelle de niveau, et les fiches nominatives retraçant l'historique de leur niveau.

Consulté, Luc Vannier, responsable FFG de l'échelle de niveau, répond par mail que la FFG n'a pas encore reçu les cotisations du Club de Go de Paris, et que donc le club ne réapparaîtra sur le site qu'après avoir envoyé un fichier de licenciés et le chèque correspondant.

Les deux administrateurs chargés de la collecte des licences, François Péchoux et Bernard Rodier, expliquent par mail que du retard a effectivement été pris, et ce pour différentes raisons :

- d'une part, suite à « l'affaire Gabella », la priorité a été donnée à la vérification des comptes du club : un travail long et fastidieux qui a demandé la collaboration de l'ancien trésorier ; Bernard Rodier n'a donc pas encore pu préparer le fichier des licenciés.
- d'autre part, il ne pouvait pas de toutes façons signer de chèque avant la fin-janvier, date à laquelle le changement de signature a été réalisé à la banque.

Ils soulignent d'autre part que ni la Ligue ni la FFG n'ont communiqué auprès des clubs sur la date butoir du 31 janvier pour l'envoi des fichiers de licenciés.

Un premier fichier est envoyé dans l'urgence le 3 février, mais celui-ci comporte plusieurs erreurs et est incomplet. Or au moment où ces problèmes apparaissent, le trésorier est en vacances, et il ne sera de retour sur Paris que le 12 février, soit après le CA.

Débats au cours du CA

François Péchoux estime qu'une partie du problème de la gestion des licences vient de ce que plusieurs personnes se sont occupées jusque là de la collecte des bordereaux et des chèques. Cet avis n'est pas partagé au sein du CA. François Péchoux demande à ce que Bernard Rodier et lui-même soient désormais les seuls à pouvoir s'en occuper. D'autres administrateurs mettent en avant le caractère peu pratique de cette solution vis-à-vis des membres, qui ne pourraient alors prendre de licence que lorsque FP ou BR sont présents au Lescot. Or il est difficile à ces derniers d'être là tous les jours. Il est procédé à un vote. A l'unanimité moins une voix, il est décidé que l'ensemble des personnes du CA pourront continuer à recevoir des licences.

François Péchoux décide alors de démissionner, et quitte le CA à 20h30. Les membres du CA le remercient pour le lourd travail effectué, travail qui a permis de récupérer les licences de bien d'habitues récalcitrants.

Résumons maintenant le contenu du reste des débats.

Tout d'abord une remarque au sujet des licenciés : le CA décide à l'unanimité que les personnes qui ont pris leur licence auprès de Gérard Gabella lors du tournoi Meijin sont considérées comme licenciées et membres du club de plein droit ; cela même si on ne retrouve pas trace de leurs cotisations dans les comptes du club. En effet, un fichier envoyé par Gérard Gabella atteste que ces personnes lui ont bien versé de l'argent. Elles figureront donc dans le fichier des licenciés.

Concernant ce dernier : le trésorier était chargé de sa réalisation, et il semble peu opportun de prendre une décision en son absence. D'autre part, Bernard Rodier est le seul à avoir certains éléments essentiels à la vérification du premier fichier (chèques des adhérents, bordereaux...) Mais vraisemblablement il ne pourra agir rapidement : il faut d'abord attendre son retour sur Paris, et de plus des problèmes de santé (un poignet brisé qui lui vaut un mois d'arrêt maladie) font qu'il sera certainement peu disponible dans l'immédiat pour s'occuper du fichier des licenciés.

La question des licences doit-elle être réglée rapidement ? Plusieurs éléments sont mis en balance :

- le CGP n'a plus d'existence officielle au sein de la FFG ; si le problème n'est pas réglé d'ici le 17 février, le représentant du club lors de l'AG de la ligue ne pourra voter, et la ligue IDF aura moins de voix à l'AG de la FFG.
- les membres du CGP n'apparaissent plus sur l'échelle de niveau, alors que certains ont payé leur licence depuis le mois d'octobre ; par ailleurs, ils ne pourront recevoir le premier exemplaire de la RFG. Beaucoup seront donc, à juste titre, mécontents.
- D'autre part, le fichier de licenciés devant être traité successivement par la Ligue IDF puis par la FFG, il faut tenir compte d'un temps de latence relativement important entre l'envoi du fichier (et du chèque) par le club et la réapparition des licenciés sur le site de la FFG ; on peut par contre espérer la clémence de la ligue pour l'AG du 17 février, ce d'autant plus que la Ligue a elle-même besoin de nos licenciés pour pouvoir voter lors de l'AG de la FFG le 18 février.

Actions à mener

En fonction de ces éléments, il est décidé de :

- Récupérer les licences prises dernièrement auprès de François Péchoux et les intégrer au fichier de Bernard Rodier.
- compléter et vérifier le plus vite possible le contenu du fichier déjà transmis à la Ligue par Bernard Rodier ; (Action Céline Derrien)
- contacter Bernard Rodier dès son retour pour lui soumettre ce nouveau fichier (dans lequel il ne devrait plus rester à faire que des corrections minimales) et lui proposer éventuellement de l'aide s'il ne peut s'en occuper dans l'immédiat ; (Action Céline Derrien)
- après accord final de Bernard Rodier, envoyer le plus tôt possible le fichier de licenciés et le chèque joint à Nolwenn Guiral, trésorière de la Ligue ; (Action Bernard Rodier et Céline Derrien)
- communiquer vis-à-vis de la FFG et de la Ligue sur les difficultés récentes qu'a connues le club, difficultés expliquant le retard pris dans l'envoi des licences (Action Clément Goux, mail joint en annexe)
- se renseigner auprès de la RFG : les adhérents du CGP abonnés à la revue n'ont pu recevoir leur premier exemplaire 2006 (le numéro 112), puisque la RFG attend elle aussi notre liste d'abonnés (liste qui lui sera communiquée par la FFG après vérification du fichier transmis par le Club) (Action Céline Derrien)
- communiquer auprès des licenciés du CGP par voie de mail, d'affichage au sein du club et de message sur le site web. (voir annexe) (Action Simon Khaskelman)
- organiser au retour du trésorier une nouvelle réunion pour préciser les rôles de chacun (Action Simon Khaskelman)

Note ultérieure au CA : le fichier des licenciés a été envoyé à la Ligue le 14 février, et le CGP a effectivement pu voter au cours de l'AG de la Ligue le 17 février. Le CGP compte actuellement 90 licenciés (contre 73 l'an dernier)

Préparation de l'AG de la Ligue le 17 février 2006

Le 17 février prochain aura lieu l'Assemblée Générale de la Ligue, dont voici l'ordre du jour (provisoire faute de mieux) :

- Bilan des activités de la Ligue depuis Sept 05 (activités, finances,...)
- Annonce officielle de la démission de Pierre Urban, membre du CA et responsable jeunes, en date du 22 décembre 2005
- Rappel du calendrier et des modalités des compétitions régionales
- Historique et discussion sur l'affaire Gabella. Adoption éventuelle de résolution(s)
- Examen de l'ordre du jour de l'AG fédérale du 18 février. Vote des clubs sur les points de l'ordre du jour demandant un vote des présidents de Ligue
- Points divers

Dominique Péré représentera officiellement le Club de Go de Paris devant cette Assemblée. Certains membres du CGP pourront l'accompagner à titre d'observateurs.

Bilan des activités de la Ligue

Le CGP remercie la Ligue pour ses efforts en terme de communication vis-à-vis des clubs :

- Rédaction de comptes-rendus détaillés
- réalisation d'un site web sur lequel sont disponibles l'ensemble des comptes-rendus des CA et Assemblées de la Ligue et de la FFG
- communication par mail des informations officielles en provenance de la FFG

Par ailleurs, le CGP demande à la Ligue de transmettre les remarques suivantes à la FFG :

- Si la FFG pouvait diffuser l'ordre du jour de ses AG plus tôt, cela permettrait aux clubs de s'organiser en conséquence ; un délai d'un mois semble nécessaire (une AG de la FFG étant nécessairement précédée d'une AG de la Ligue, elle-même précédée d'un CA ou d'une AG dans les clubs)
- Le CGP propose que la FFG diffuse des procès verbaux pour les questions relatives à « l'Affaire Gabella » et pour tout autre point sensible comme l'allocation de ressources. Un simple CR peut suffire pour les autres

questions relatives à la vie de la fédération (organisation de tournois, achat de matériel...)

« Affaire Gabella »

En ce qui concerne le préjudice fait à la FFG, le CA décide d'approuver la décision d'Eméric Salmon, président de la FFG, de porter plainte (unanimité moins une abstention).

En ce qui concerne le préjudice éventuel fait au CGP, le CA décide :

- de demander à la banque une copie des relevés de banque manquants (Bernard Rodier a l'autorisation expresse de mener toute opération nécessaire à la clarification des comptes)
- de contrôler précisément les dits comptes et de vérifier si l'argent des licences du tournoi Paris Meijin a bien été déposé à la banque
- si et seulement si il y a bien eu préjudice vis-à-vis du CGP, le CA décidera de la suite à donner.

Tournois et vie associative

1er tour du championnat de France

Le bilan est déjà très positif .

On compte 27 participants, dont une personne ayant abandonné le tournoi après avoir joué sa première partie ; ce chiffre est maintenant définitif puisque les inscriptions sont closes. Il y aura donc 6 sélectionnés pour le second tour à Montreuil.

75 parties ont déjà été jouées, et le rythme s'accélère puisque la fin du tournoi approche.

Le seul point négatif concerne le matériel. Pour l'organisation de ce tournoi, une dizaine de pendules avaient été laissées en libre service au Lescot. Les participants au tournoi comme les autres clients du Lescot pouvaient les utiliser. On compte malheureusement déjà quatre pendules cassées ou en mauvais état.

Défi Aligre-Lescot

Le Club d'Aligre défie le CGP dans un tournoi de Blitz interclub le jeudi 2 mars. Ce tournoi aura lieu au bar Saint Frusquin, qui héberge habituellement le Club d'Aligre.

Simon Khaskelman communiquera cette information aux membres du CGP par voie d'affichage et annonce sur le site web.

Tournoi « débutants »

Plusieurs élèves des cours du lundi ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent au cours du 1^{er} tour du Championnat de France : il n'est pas aisé pour des débutants de jouer à égalité contre des joueurs d'un niveau parfois bien plus élevé. Certains ont d'ailleurs choisi de ne pas participer à ce premier tour pour cette raison.

Ces élèves souhaiteraient pouvoir participer à un tournoi réservé aux débutants, par exemple aux moins de 15 kyu ou aux élèves du cours du lundi.

Laurent Hivert réfléchit donc à la possibilité de créer un tournoi « Graine de Champion » qui se déroulerait d'ici la fin de l'année scolaire.

(s'agit-il d'un tournoi comptabilisé ? peut-on en savoir plus ?)

Tournoi permanent

La possibilité de relancer le tournoi permanent du club est évoquée. En effet, par décision de la FFG, toute partie jouée à l'aide de la pendule et devant témoins par deux licenciés ayant préalablement averti un responsable de leur club peut être comptabilisée à l'échelle.

Un tournoi permanent avait été mis en place voilà deux ans au CGP, mais il n'avait rencontré que peu de succès et avait donc été supprimé l'an dernier.

Si le besoin s'avère réel, le tournoi permanent sera relancé à la rentrée scolaire 2006 (Action Laurent Hivert)

(vérifier le nombre de tournois internes autorisés pour un club)

Soirées rengo et autres

La possibilité d'organiser des soirées de type rengo (ou autres activités type go majoritaire, go cache-cache...) est évoquée (Action éventuelle Gilbert Aichhorn).

Cours

La fréquentation des cours a connu une légère baisse au cours du mois de janvier. Il s'agit d'un phénomène récurrent chaque année. Néanmoins, certaines actions seront tentées pour maintenir les effectifs et attirer de nouvelles personnes :

- les élèves du lundi sont désormais invités à participer aux ateliers du mardi ; le premier cours leur sera offert pour qu'ils puissent juger par eux-mêmes du niveau des discussions ; ceux qui arrivent à suivre sont évidemment les bienvenus. Par ailleurs, si les effectifs se maintiennent, les deux groupes seront réunis et auront cours tous les lundis soirs au lieu d'un lundi sur deux.
- Pour les cours du mardi, une publicité sera faite autour de certaines séances, comme l'atelier « vos 10 plus grosses erreurs en fuseki » de Jean-Pierre Tavan. (action Laurent Hivert , Céline Derrien)
- Les énoncés des problèmes corrigés et commentés par Wei Dong le mercredi soir seront désormais disponibles sur le site web. Les personnes souhaitant obtenir une correction seront invitées à participer au cours. (non abordé explicitement au CA mais mis en place ultérieurement, en parle-t-on ?) (Action Simon Khaskelman)

Stage

Le stage animé par Wei Dong aura vraisemblablement lieu début avril. Son thème sera « Déjouer les coups abusifs ».

Organisation : action Weidong Xie et Céline Derrien

Gestion du site web

Simon Khaskelman secondera Jean-Pierre Tavan dans la gestion du site du club. L'adresse info@paris.org sera désormais renvoyée sur les mails de Simon Khaskelman, Laurent Hivert et Céline Derrien.

Point bibliothèque/matériel

Dominique Péré vient de réaliser un très beau don à la bibliothèque du club : 22 livres de sa bibliothèque personnelle (dont la collection quasi complète des Elementary Go Series), ainsi qu'une vingtaine de revues « Go World ».

Le CA le remercie chaleureusement pour ce don.

Les livres seront tamponnés au nom du club et ajoutés à la bibliothèque (action Céline Derrien).

Suite à l'appel d'offre réalisé dans cinq boutiques spécialisées (Variantes, Au coin du Jeu, l'Académie des Jeux, jeudego.com et Het Paard), c'est l'Académie des Jeux qui a proposé le tarif le plus intéressant. Le club a donc lancé l'acquisition de :

- 15 gobans réversibles en bois,
- un lot de 8 jeux de pierres (chaque jeu comprenant 2 unités de 180 pierres des deux couleurs)
- deux exemplaires de « Lessons in the fundamentals of go » de Kageyama.

Le tout pour la somme de 345 Euros.

Les modalités de livraison seront discutées avec les serveurs du Lescot (action Céline Derrien)

La possibilité de doter le 1^{er} tour du Championnat de France avec des gobans a été évoquée, mais rejetée. Laurent Hivert se chargera de l'achat des lots pour les vainqueurs (pour rappel, la somme allouée à cet achat lors du précédent CA était de 120 euros)

Communication

Salle du Club de Go de Paris sur KGS

La fréquentation s'est stabilisée autour d'une dizaine de personnes par jour.

Il faudra se renseigner auprès de François Péchoux pour savoir s'il continue à actualiser la rubrique « mot du jour ». Si la réponse est négative, il faudra prendre son relais. (action ?)

Emission « Tout va bien » sur Direct8

Wei Dong Xie a été l'invité de l'émission « Tout va bien » diffusée en direct le lundi 6 février de 19h à 20h, sur la chaîne Direct8 (chaîne mini généraliste de la TNT, disponible également sur FreeboxTV et NeufTV). Il a pu présenter rapidement le jeu de go et les activités du CGP.

Il reste en contact avec les animatrices pour animer le cas échéant de nouvelles émissions.

Journée des associations de la Ville de Paris

Clément Goux et Sylvie Godard proposent au club de participer à la Journée des Associations de la Ville de Paris, qui se tient chaque année en septembre. Un stand présentant le jeu de go pourrait être réalisé.

Recherche d'une nouvelle salle

La situation au Lescot semble s'être légèrement arrangée. Des repas sont de nouveau servis, et l'offre en boissons s'est améliorée. Par ailleurs, la situation des serveurs semble plus stable, ce qui est de bon augure. Les vacances scolaires de février ont vu une très forte hausse de la fréquentation du café, notamment par des jeunes (du CGP ou d'autres clubs parisiens).

Il reste néanmoins important de continuer les recherches pour trouver un nouveau lieu d'hébergement pour le CGP. Parmi les propositions, le Café Cerise situé rue Montorgueil recevra prochainement la visite de représentants du CA.

Participation d'éléments extérieurs au CA

Jérôme Roussel et Sylvain Grégoire, qui souhaitent s'investir davantage dans la vie du club, sont désormais les bienvenus aux réunions du CA. Ils seront également en copie de la mailing liste du club.

La séance est close à 24h.

Annexe 1 : mail à la FFG et à la Ligue IDF :

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part des difficultés que le Club de Go de Paris rencontre depuis le début de cette année.

En effet, comme vous le savez sûrement Gérard Gabella, ancien président de la Fédération Française de Go, était aussi l'ancien président du Club de Go de Paris.

Lors du changement du bureau, nous n'avons pas réussi à obtenir sa collaboration pour effectuer le changement de signature auprès de la banque.

Ceci a entraîné de nombreux contretemps administratifs qui ont abouti, entre autres, au fait que notre trésorier n'a le droit de signature que depuis la dernière semaine janvier. C'est pourquoi nous n'avons pu verser les licences récoltées dans les délais requis.

De plus la vérification des activités et de la trésorerie du CA précédent nous a grandement occupés, et le fonctionnement du CA actuel s'en est trouvé amplement perturbé.

Nous espérons que vous saurez tenir compte des difficultés que nous avons rencontrées afin de ne pas pénaliser les membres de notre club (pour inscription à l'échelle et réception la revue).

De notre côté nous continuons à faire le maximum pour mener à bien les démarches relatives à la prise de licence de l'ensemble de nos adhérents. Un envoi en nombre est parti cette semaine vers la Ligue IdF

Cordialement,

--

le CA du Club de Go de Paris